

Mercredi 5 octobre 2016

Local 2413 DKN

18h42 à

Ordre du Jour

1. Ouverture

Marc-Antoine propose l'ouverture à 19h28.

Thibaud appuie.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-Antoine fait la lecture de l'ordre du jour comme suit :

1. *Ouverture*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption des procès-verbaux antérieurs*
4. *Vice-présidence aux affaires académiques*
 - a. *Port de la casquette en classe*
 - b. *Abolition de la procédure de consultation d'examen et de révision de notes*
5. *Vice-présidence aux affaires externes*
 - a. *Représentation permanente aux instances extérieures*
6. *Vice-présidence aux communications*
 - a. *Communications au sein de la faculté (facebook, site internet)*
7. *Vice-présidence aux affaires socioculturelles*
 - a. *Professionnalisme des exécutants*
8. *Vice-présidence aux affaires internes*
 - a. *Nouveau comité*
9. *Présidence*
 - a. *Retour sur le rallye appart*
10. *Représentante de première année*
 - a. *Publicité groupes Droit ULaval*
11. *Varia*
12. *Fermeture*

Caro fait une demande de mettre son point avant le point de socio vu sa commotion

Thibaud appuie

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Thibaud propose l'adoption.

Simon appuie

Adopté à l'unanimité

4. Présidence

a. Décorum

Marc-Antoine prend la parole indiquant que des exécutants sont venus le voir par rapport au décorum de l'exécutif et que les exécutants ont des conversations qui ne devraient pas sortir du cadre amical et hors de l'école. Les commentaires de l'AED pourraient pousser un étudiant de première année à redouter les exécutants ou à ne pas être à l'aise auprès d'eux. Dans les AG, les corridors, le local de l'AED doivent être des lieux plus calmes. Marc-Antoine rappelle qu'en tant qu'ambassadeurs, c'est simplement notre rôle. Se projeter plus sur l'image, travailler en équipe, tout l'exécutif est impliqué et ce n'est pas à l'avantage de chacun que de tenter de ne s'améliorer individuellement. Tous les projets sont entachés par cela.

Thibaud demande si les jeudis peuvent être plus permissifs et servent à décrocher. Mais sans tomber dans l'excès et l'abus, être plus nuancé.

Marc-Antoine mentionne que le devoir s'étend à tous les étudiants, ceux qu'on connaît moins, mais eux nous connaissent, s'ils nous voient se parler de façon déplacée. On ne dit pas d'arrêter de boire, mais d'être conscient de cette image.

5. Vice-présidence aux finances

a. Contrat conseillère en développement professionnel

Carol-Ann demande un huis clos comme il s'agit des finances directes de la faculté.

Simon appuie sa demande.

6. Vice-Présidence aux affaires socioculturelles

1. Montant PRAFUL

Simon dit qu'il a contacté le dépanneur par rapport au montant supplémentaire. Il a dit que c'est Labatt qui lui a dit qu'il nous chargeait ce montant bizarre.

Caro se demande s'il a le Powerpoint, afin de vérifier si cela était inclus.

Simon mentionne que non, que la livraison est censée être gratuite et n'engager aucun frais.

Caro mentionne avoir parlé à l'Ancien VP finance qu'il n'y avait aucun coût, ni livraison, ni taxe, que c'est une commandite et qu'aucun frais ne devrait être engendrer.

Simon a regardé l'entente et que tout ce que ça dit, c'est que la commandite ne devrait nous demander aucun prix.

Caro mentionne que les caisses supplémentaires oui on paie les taxes mais ceux inclus dans la commandite ne devrait pas avoir aucun coût.

Simon vient d'avoir une illumination.

Caro a quitté le CE à 20h17 pour raison médicale.

b. Photo AED

Simon voulait créer un débat sur la question des photos AED. Simon mentionne ne pas être satisfait du résultat final. Il mentionne que la photo officielle doit être professionnelle car elle reflète les étudiants en droit, l'association.

Marc-Antoine dit qu'il a deux mal à l'aise de payer pour d'autres photos et qu'on change des photos qu'on a déjà publié. On peut modifier ce qui n'a pas été fait.

Virginie vit un profond malaise. On parle d'un membre et qu'on ne devrait pas en parler en CE. Elle dit que le commentaire de la compagnie qui a contacté Simon concernant les photos est plutôt péjoratif. L'année dernière, ça n'avait rien coûté. On pourrait tenter cette année au pire. Elle les a contacté pour savoir si on pouvait l'emprunter, elle pense aussi qu'on devrait contacter l'étudiante pour lui dire que l'on n'était pas satisfait. Elle devrait avoir une discussion avec elle.

Josée commente que si l'on désire changer les photos, mais elle mentionne qu'elle n'est pas à l'aise, que quelqu'un a travaillé fort pour le produit final.

Marc-Antoine veut une proposition.

Virginie propose de demander à Flavie de faire une seconde rencontre pour les photos.

Jean B appuie.

Simon s'oppose

Josée demande que si on refait les photos, que vu le malaise, on pourrait mentionner les autres raisons qu'on désire refaire les photos.

Jean B rit.

Simon s'oppose car il mentionne qu'il n'y a pas de malaise et que si l'on aime pas le produit final, qu'un photographe a une obligation de résultat qui n'est pas atteinte. Il mentionne toutefois s'opposer, car le fait de retourner avec le même photographe mentionne qu'il peut y avoir de l'orgueil et au final obtenir le même résultat.

Shanna n'est pas mal à l'aise non plus.

Thibaud voulait amender la proposition, seulement souhaiter reprendre des nouvelles photos. Il veut juste prendre des nouvelles photos.

Virginie demande ce qui est mieux de le faire? Laissez une chance à Flavie une deuxième ou essayer de le faire nous-même.

Josée mentionne que c'est gentil de laisser une 2e chance mais elle ne pense pas que les photos vont être meilleur. Elle pense qu'à la place les exécutants pourraient payer pour le nouveau photographe professionnel, vu qu'on pourra les réutiliser.

Le vote sur la proposition de Virginie.

En faveur: personne, en défaveur: Marc-Antoine, William, Shanna, Josée, Simon.

S'abstient : Maude, Virginie, Thibaud, Jean B.

Marc-Antoine propose qu'on prenne les photos par nous même pour essayer;

Will appuie.

Thibaud s'oppose

On passe au vote

En faveur: Marc-Antoine, William, Josée, Shanna.

S'oppose: personne.

S'abstient: 5 personnes. Thibaud, Simon, Maude, virginie, jean b.

Shanna propose que chaque exécutant donne 5\$ de notre poche pour rembourser.

Shanna retire sa proposition. Les exécutants qui le désirent rembourseront eux-mêmes individuellement.

7. Vice-présidence aux affaires professionnelles

a. Programme de mentorat course aux stages

Maude mentionne que le programme de mentorat est déclenché et que tout fonctionne bien et que si des étudiants ont des questions ont peut les référer à Maude.

William félicite Maude pour sa belle initiative.

b. Définition de tâches Vice-Président aux affaires professionnelles et CDAUL

Maude mentionne qu'il y a une problématique, qu'il faudrait peut être faire une modification des règlements généraux. Il y a un dédoublement de tâche entre les deux comités. Le partenaire principal contacte le CDAUL directement. Mais que des cabinets contactent le CDAUL pour des conférences qui ne sont pas dans leur commanditaire, cela mélange le tout et qu'il y a des problématiques et de nombreuses confusions. Maude demande comment régler la problématique ? CDAUL gère seulement leur partenaire financier et le reste à la vp aux affaires professionnelles ?

William demande si c'est la première année que ça fait ça?

Maude répond qu'un cabinet les a contacté en particulier au CDAUL après que le guide des commandites lui a été envoyé. Donc, il passe seulement par le comité.

Marc-Antoine mentionne que le CDAUL est un comité de l'AED et qu'on ne devrait pas être mal à l'aise avec le fait de mettre des lignes directrices.

Maude ne pense pas que ce soit de sa faute personnellement. La présidente du comité ne comprend pas ce qui se passe et n'en est pas responsable.

Simon propose qu'il faudrait référer les cabinets directement à l'AED et au sous-comité aux affaires professionnelles qui en est directement responsable.

Maude mentionne qu'au niveau de leur commanditaire, c'est normal dans un sens mais c'est pour le reste qu'il y a confusion.

Marc-Antoine mentionne qu'on peut tracer une ligne très claire, pour différencier les tâches de l'AED et les tâches du CDAUL.

Maude a la latitude pour agir afin de régler les inconvénients des dernières semaines.

Virginie dit que de limiter aux commanditaires seulement et référer le reste avec la vp pro, avec les bureaux car si on ne trace pas la ligne, il va toujours y avoir des débordements et que cela peut créer des mélanges entre certains commanditaires.

Jean B propose une suspension de cinq minutes.

Simon appuie.

William propose l'ouverture

Simon appuie

8. Vice-présidence aux affaires internes

a. Implication possible des exécutants

Virginie parle qu'on avait déjà mentionné que les exécutants ne pouvaient pas s'impliquer dans les comités. Elle se questionne à savoir si un exécutant peut participer même s'il s'agit d'un concours organisé par l'AED. Comme le jury est choisi par l'AED, mais indépendant et les bourses sont fournies par les cabinets et autres, mais pas l'AED.

Elle se demande si les exécutants de l'AED peuvent participer à ce type d'activités.

Thibaud pense que évidemment la barre est que les membres de l'AED ne peuvent pas s'impliquer dans les comités, donc on pourrait s'impliquer dans les délégations, faire du bénévolat, s'impliquer dans le concours.

Marc-Antoine croit la même chose, si on veut savoir où tracer la ligne.

Virginie se demande si Thibaud et Marc-Antoine pensent pareil?

Thibaud précise que pour le concours oratoire de l'AED, il n'y voit pas de problème, mais si cela est organisé par un exécutif.

Virginie propose que l'on ne puisse pas participer aux événements où une bourse est remise directement par l'AED.

Maude appuie

Adoptée à l'unanimité.

b. Linge facultaire

Virginie mentionne que les échantillons qui ont déjà des logos, elle a eu des commentaires comme quoi le logo dans le dos est caché. Elle a contacté la compagnie pour savoir si c'est possible de l'abaisser, c'est ok! Mais pour les autres, pour les passer, on devrait les passer au prix cost. Il y en a 4 imprimés. Les 4 au prix cost. Il faut les passer.

Thibaud dit que les 4 qui sont déjà fait sont ceux qui étaient à l'AED, les échantillons sont partis mais on pourrait les ravoir. On pensait qu'on allait les écoulé d'avance.

Virginie dit que ce serait donné avec les autres.

Simon, Shanna, Maude et William les prendront.

9. Représentante de première année

a. Publicité sur les groupes Droit ULaval

Josée se demande si l'on devrait faire une politique sur les publications qu'on alloue au sein des pages facebook des différentes cohortes, suite à un certain malaise face à une situation la semaine dernière. Elle dit qu'on devrait mettre des balises afin qu'il n'y ait pas d'abus. Les groupes facebook permettent de rejoindre les étudiants au niveau des événements au sein de la faculté. Elle fait un lien avec les livres usagés où elle mentionne qu'on pourrait faire un dropbox afin d'alléger les groupes.

Virginie est 100% d'accord, pour les livres usagés, il y a une bonne façon de le faire. Il y a l'idée de le faire sur internet, mais une page facebook pour la vente de livres usagés serait plus convenable. On pourrait les diriger vers la bonne place, la bonne page et faire de la publicité. Elle dit que ça peut être une bonne raison de se parler entre étudiants par le biais de la page facebook. Virginie dit que tous les posts qui ne touchent pas les étudiants seront supprimés. Faire de la pub pour leur dire que maintenant ce sera interdit.

Shanna dit qu'elle veut être au courant et qu'elle doit être au courant. On pourrait annuler le projet du site internet et faire la page à place.

Maude trouve que l'incident de la semaine passé est unique et que simplement le mentionner à la personne concernée pourrait être plus simple.

Virginie propose que l'on crée une page destinée à la vente des livres et recherche et que les autres publications d'intérêt personnel.

Marc-Antoine appuie.

Adoptée à l'Unanimité.

10. Vice-présidence aux affaires externes

a. Comité Développement durable

DD : Thibaud se questionne à savoir que lors de la création du comité de développement durable était permanent ou temporaire.

Virginie répond que c'est un comité ad hoc créé jusqu'en avril 2016, finalement ça a été mis dans les AG annuels et il y a eu de la difficulté dans les quorums.

Il dit que comme c'est temporaire, sauf que s'ils ont des projets ou initiatives en tant que comité, ils auraient besoin d'un fond et ça serait directement dans le compte de l'AED s'ils veulent déboursier.

Virginie demande où irait les fonds?

Thibaud lui répond qu'on ferait des bouteilles d'eau spéciale pour promouvoir le fait d'utiliser les bouteilles réutilisables.

Virginie mentionne que pour les dépenses, si cela arrive pourrait venir la présenter dans un futur CE et on votera sur le tout.

Thibaud se demande s'il existe une liste des autres associations pour faire une activité collective. Les autres aussi les ont enlevé.

Virginie lui propose d'aller voir sur les sites, les associations et les cafés aussi. Elle dit aussi que les cabinets qui viennent donner des conférences devraient utiliser les ressources de développement durable de la faculté.

b. Retour position CADEUL

Thibaud revient sur un point d'un ancien CE en lien avec les crédits d'impôt fédéraux pour matériel scolaire. La ministre a confirmée que les fonds seraient investit dans les études supérieures, en aide financière aux étudiants.

c. CADED

Caduque

11. Varia

Shanna nous rappelle que nous avons pris position que Louis-Jean devait nous revenir avec un conflit d'intérêt entre son rôle au Pro Bono et Action Sociale. Maintenant qu'il n'est plus dans le Pro Bono, peut-il le faire désormais en tant qu'Action sociale comme comité.

Marc-Antoine mentionne que le conflit d'intérêt n'est plus présent donc qu'il ne devrait pas y avoir de problème.

William a un autre varia, par rapport au centre de mentorat, il mentionne que la participation est moindre, malgré le grand nombre aux conférences. Vu que la faculté souhaite mettre ses ressources de l'avant, William mentionne désirer mettre un accent sur le volet académique, d'augmenter la visibilité du centre de mentorat auprès des nouveaux étudiants avec l'arrivée des examens.

12. Fermeture

Marc-Antoine propose la fermeture

Jean B appuie.

Adoptée à l'unanimité.